



Est-ce que je peux avoir une aide financière pour mes déplacements ?

Réponse

Via la dotation de fonctionnement versée par la Région aux instituts de formation, c'est une aide qui peut exister, il faut vous rapprocher de votre institut.

A ce jour, les formations pour lesquelles cette aide existe sont :

- Manip Radio
- Masseur Kiné
- IDE
- Ergothérapeute

Cette réponse a-t-elle été utile ?

Oui Non

Questions liées à cette réponse

Questions

[Financement de ma formation sanitaire ou sociale](#)

[> Retour à la FAQ](#)